

INFORMATION RELATIVE AU NOMBRE D'ACTIONS FORMANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE ET AUX DROITS DE VOTE ATTACHES A CES ACTIONS ETABLIE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 223-16 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

SITUATION ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2013

I - NOMBRE D'ACTIONS FORMANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE

Nombre d'actions formant le capital de la Société au premier jour du mois considéré : 10 289 781

Nombre d'actions nouvelles créées au cours du mois considéré : 0

Nombre d'actions existantes annulées au cours du mois considéré : 0

Nombre d'actions formant le capital de la Société au dernier jour du mois considéré : 10 289 781

II - NOMBRE DE DROITS DE VOTE ATTACHES A CES ACTIONS

A - Droit de vote double

La mise en place d'un droit de vote double a été décidée par l'assemblée générale des actionnaires réunie de manière extraordinaire le 21 juin 2002. Un droit de vote double a été alors attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il était justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire, en application des dispositions de l'article L.225-123 du Code de commerce. Depuis cette date, un droit de vote double est automatiquement attribué à toute action entièrement libérée remplissant les conditions prévues à l'article précité du Code de commerce.

B - Nombre de droits de vote au dernier jour du mois considéré

Nombre d'actions auxquelles est attaché un droit de vote double : 8 729

Nombre d'actions auxquelles est attaché un droit de vote simple : 10 281 052

Nombre d'actions privées du(des) droit(s) de vote qui leur est(sont) attaché(s) :

actions auto-détenues par la Société 155 767 autres cas de figure 0

Nombre total de droits de vote au dernier jour du mois considéré :

nombre de droits de vote théoriques 10 298 510

(base à retenir pour le calcul des franchissements de seuils en application du dernier alinéa de l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF)

nombre de droits de vote à retenir pour le calcul du quorum 10 142 743

(en tenant compte des actions privées du droit de vote qui leur est attaché)

Global Graphics SE Société européenne à conseil d'administration au capital de € 4 115 912,40

Siège social : 146 boulevard de Finlande, ZI Pompey Industries, 54340 Pompey (France) RCS Nancy : 409 983 897

Siret : 409 983 897 00029

Code ISIN : FR0004152221

Cotation : NIVSE Europout Prival

Cotation: NYSE-Euronext Bruxelles Ticker NYSE-Euronext: GLOG

Reuters : GLOG.BR Bloomberg : GLOG.BB

Fait à Pompey (France), le 1er octobre 2013

Contact : Alain Pronost, Chief Financial Officer Courriel : alain.pronost@globalgraphics.com

Tél.: +33 (0)3 83 49 45 08